

TERMES DE REFERENCE

RECRUTEMENT CABINET OU POOL EXPERT.ES POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES POINTS FOCALX GENRE (PFG) – MADAGASCAR, COMORES ET MAURICE

Contexte du projet

Lumin'Îles est un programme régional de 5 années (Avril 2024 – Mars 2029) mis en œuvre dans les îles de l'océan Indien (Madagascar, Comores, Maurice) qui **visent à contribuer à l'amélioration de l'autonomisation économique des femmes** au travers de 3 axes : la Promotion des gardes d'enfants, l'Organisation et formalisation du secteur ainsi que la Mobilisation des entreprises pour l'amélioration des conditions de travail des femmes y inclus les aides pour la garde d'enfants. En effet, plusieurs études tendent à démontrer qu'investir dans la garde d'enfants est un catalyseur qui libère le potentiel économique des filles et des femmes et constitue une avancée sociale, mais aussi un investissement stratégique dans l'avenir économique des communautés. Investir dans les services de garde d'enfants peut profiter à la fois aux enfants et aux personnes qui s'occupent d'eux, et pourrait également générer davantage d'emplois rémunérés pour les femmes, qui sont souvent les prestataires de services de soins.

L'objectif spécifique de la participation des femmes au marché du travail facilité par les initiatives autour des gardes d'enfants inclut les résultats suivants :

1. Un dialogue constructif autour de la question de la garde d'enfants (et tâches domestiques) au sein des communautés cibles et des partenaires est initié ;
2. La capacité des autorités nationales est renforcée pour intégrer le genre et la question de la garde d'enfants dans les stratégies gouvernementales ;
3. Des solutions de garde selon des modalités adaptées au contexte pays et pour les femmes vulnérables sont expérimentées dans les trois pays ;
4. Des organisations syndicales sont outillées pour améliorer les conditions de travail et les droits des personnes travaillant dans le secteur de garde d'enfants ;
5. Des normes de qualité pour le fonctionnement, les compétences et l'offre de services de garde d'enfants sont proposées pour alimenter les politiques publiques d'accueil des jeunes enfants ;
6. Les entreprises sont soutenues pour augmenter leurs actions (intentionnelles) d'amélioration des conditions de travail des femmes (y inclus des politiques favorables à la garde d'enfants/politiques familiales).

Dans ce cadre, la garde d'enfants constitue un levier stratégique pour favoriser la participation des femmes au marché du travail, améliorer leurs conditions de travail et réduire les inégalités de genre. Toutefois, les politiques publiques restent encore insuffisamment structurées sur cette question, notamment en raison de capacités institutionnelles limitées.

Dans ce contexte, les Points Focaux Genre (PFG) jouent un rôle clé dans l'intégration transversale du genre au sein des institutions et des politiques publiques.

Leur position stratégique en fait des acteurs essentiels pour porter les enjeux liés à l'égalité de genre et à la garde d'enfants dans les politiques sectorielles.

Le renforcement de leurs capacités apparaît ainsi comme une condition indispensable pour améliorer l'intégration effective de ces thématiques dans les politiques publiques nationales.

Objectif de la mission

Objectif général

Contribuer à l'intégration systématique de l'égalité de genre et des enjeux liés à la garde d'enfants dans les politiques publiques, à travers le renforcement des capacités, des outils et du rôle stratégique des Points Focaux Genre.

Objectifs spécifiques

Participer au renforcement des capacités des points focaux genre en coopération avec le Ministère/Direction du Genre à Madagascar, aux Comores et à Maurice dans le domaine du Genre et des enjeux liés à la garde d'enfants :

- Réaliser un diagnostic des capacités, rôles et besoins des Points Focaux Genre ;
- Élaborer un plan structuré de renforcement des capacités, adapté aux contextes nationaux ;
- Renforcer les compétences techniques et opérationnelles des PFG sur le genre et la garde d'enfants selon le plan établi ;
- Développer et diffuser des outils pratiques d'intégration du genre dans les politiques publiques ;
- Mettre en place un dispositif de suivi-évaluation du renforcement des capacités ;
- Favoriser la mise en réseau et le partage d'expériences entre PFG, y compris à l'échelle régionale notamment à travers l'organisation d'un atelier régional des Points Focaux Genre réunissant les représentants des trois pays.

Résultats attendus

- Un diagnostic approfondi des Points Focaux Genre est réalisé (profil institutionnel, rôle, capacités, besoins, ressources et niveau d'influence/pouvoir de décision) ;
- Un plan de renforcement des capacités, co-construit avec les parties prenantes, est élaboré et validé ;
- Les capacités techniques et opérationnelles des PFG sont renforcées en matière de genre, de garde d'enfants et d'intégration de ces thématiques dans les politiques publiques ;
- Des outils pratiques (guides, méthodes, supports) pour l'intégration du genre sont développés et utilisés ;
- Un cadre de suivi-évaluation est opérationnel ;
- Une dynamique de réseau et d'apprentissage entre PFG est instaurée, y compris à l'échelle régionale ; un atelier régional des Points Focaux Genre, réunissant les représentants des trois pays, est organisé par le prestataire.

Méthodologie

La mission reposera sur une approche participative, progressive et orientée vers les résultats, articulée autour de quatre phases :

Phase 1 : Diagnostic des capacités et des besoins

- Analyse du cadre institutionnel et des politiques existantes ;
- Évaluation des rôles, des ressources, des capacités et besoins des PFG ;

Identification des contraintes et opportunités Le prestataire devra concevoir et mettre en œuvre des actions de renforcement des capacités adaptées aux profils, aux besoins et aux niveaux de maîtrise des Points Focaux Genre, sur la base des résultats du diagnostic réalisé en début de mission.

Phase 2 : Élaboration d'une stratégie

- Co-construction d'un plan de renforcement des capacités ;
- Définition des priorités, outils et modalités d'intervention ;
- Validation avec les parties prenantes.

Phase 3 : Mise en œuvre

- Organisation de formations, ateliers et sessions de coaching ;
- Développement d'outils d'intégration du genre (planification, indicateurs, analyse, etc.) ;
- Appui technique continu aux PFG.

Phase 4 : Suivi, capitalisation et pérennisation

- Mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation ;
- Capitalisation des acquis et bonnes pratiques ;
- Appui à la structuration d'une communauté de pratique.

Responsabilités et livrables

Les responsabilités spécifiques et livrables entre les diverses parties seront établies précisément lors de la phase de démarrage de l'initiative de renforcement de capacités.

Les livrables sont :

- Rapport de démarrage incluant la méthodologie détaillée ;
- Rapport de diagnostic des PFG comprenant une analyse des conditions d'exercice de leurs fonctions dans chacun des pays d'intervention et formulant des recommandations opérationnelles prioritaires visant à renforcer leur capacité d'action, accompagnées d'un chiffrage indicatif des mesures pouvant être soutenues par le projet. Plan de renforcement des capacités validé ;
- Modules et supports de formation ;
- Outils pratiques d'intégration du genre ;
- Cadre de suivi-évaluation ;
- Rapport final de mission incluant recommandations.

Durant l'atelier régional réunissant les représentants des Points Focaux Genre des trois pays (Madagascar, Comores, Maurice), il sera demandé au prestataire d'établir le compte rendu et documents supports nécessaires.

Les frais d'organisation de l'atelier régional seront à la charge du prestataire et devront être intégrés dans l'offre financière.

Profil du prestataire

Le prestataire sera un cabinet d'étude, un consortium ou une organisation disposant d'une expertise avérée sur le genre et la petite enfance, avec une expérience confirmée dans la conduite d'études multi-pays. Il doit aussi proposer une équipe incluant des experts locaux dans les pays d'intervention (Comores, Maurice, Madagascar), précisant leurs rôles et contributions dans la mise en œuvre de la mission.

- Le prestataire devra mobiliser une équipe composée d'un expert principal international et de trois experts nationaux, chacun basé dans l'un des pays d'intervention. Les membres de l'équipe devront collectivement justifier des compétences et expériences suivantes : Formation supérieure (Bac+5 minimum) en genre, sciences sociales, politiques publiques, statistiques ou domaine connexe ;
- Expérience avérée de 7 à 10 ans en intégration du genre dans les politiques publiques ;
- Expérience en renforcement des capacités institutionnelles et en ingénierie de formation ;
- Compétences en analyse de données, indicateurs et suivi-évaluation ;
- Bonne connaissance des enjeux liés à la garde d'enfants et à l'économie du care ;
- Expérience en facilitation, animation d'ateliers et accompagnement multi-acteurs ;

- Expérience de travail dans l'océan Indien, en particulier à Madagascar et/ou aux Comores et/ou à Maurice, fortement souhaitée ;
- Excellentes capacités de rédaction et de communication en français.

Le prestataire devra démontrer une capacité éprouvée à traduire des concepts théoriques sur le genre en outils opérationnels de planification et de budgétisation pour des cadres de l'administration publique.

Durée et modalités de la mission

La mission se déroulera à Madagascar, aux Comores et à Maurice.

Le soumissionnaire proposera une méthodologie et un dimensionnement de l'équipe permettant d'assurer la réalisation de l'ensemble des résultats attendus dans les trois pays sur une période de 24 mois.

À titre indicatif, Expertise France estime que la réalisation de cette mission nécessitera un volume compris entre 180 et 250 jours d'expertise répartis entre un expert principal international et des experts nationaux dans chacun des pays d'intervention. Les soumissionnaires devront justifier la cohérence du dimensionnement proposé au regard des résultats attendus.

Elle comprendra des phases à distance et des missions de terrain à Madagascar, aux Comores et à Maurice.

Le nombre de PFG est estimé à : 160 personnes (60 à Maurice, 30 aux Comores et à 70 Madagascar)

Modalités financières

L'offre financière devra distinguer :

- Les honoraires des experts, exprimés en coût journalier et en nombre de jours d'intervention ;
- Les coûts liés aux missions terrain, présentés sous forme de forfait par mission.

À ce titre, les soumissionnaires devront proposer :

- Un coût forfaitaire pour les missions à Madagascar, aux Comores et à Maurice ;
- Le cas échéant, un coût forfaitaire pour les missions régionales au sein de chacun des territoires.

Chaque forfait devra inclure l'ensemble des frais liés à la mission (transport, hébergement, perdiem, logistique, etc.).

Les soumissionnaires sont invités à proposer une estimation réaliste de ces coûts, en cohérence avec la méthodologie et le calendrier proposés.

Le nombre de missions pourra être ajusté en phase d'exécution, dans la limite du budget contractuel.

Aucun coût supplémentaire ne pourra être réclamé au-delà du montant validé dans le contrat.

Modalités de soumission

Les modalités de soumission des offres, la liste des documents administratifs requis ainsi que les critères d'évaluation des offres sont précisés dans le Règlement de la consultation (RC).

Les soumissionnaires devront candidater uniquement via la **plateforme PLACE** une offre comprenant :

- Une **offre technique** présentant :
 - La compréhension de la mission ;

- La méthodologie proposée ;
- Un calendrier indicatif d'intervention ;
- La composition de l'équipe et la répartition des rôles Références et expériences similaires en lien avec la mission
- Les **CV** de l'équipe et des expert(e)s proposé(e)s ;
- Une **offre financière** structurée comme suit :
 - Les honoraires des experts, exprimés en coût journalier et en nombre de jours d'intervention ;
 - Les coûts des missions terrain, présentés sous forme de forfait par mission, en distinguant d'une part les missions à Madagascar, aux Comores et à Maurice (dans la limite de 2 missions par territoire pour l'expert international, hors atelier régional et d'autre part une mission régionale pour les experts locaux pour participer à l'atelier régional) ;

Chaque forfait par mission devra inclure l'ensemble des frais associés (transport, hébergement, per diem, logistique, etc.).

Les soumissionnaires sont invités à proposer une estimation réaliste de ces coûts, en cohérence avec la méthodologie et le calendrier proposés.

Les offres devront être déposées via la plateforme PLACE, dans les conditions et délais précisés dans le Règlement de la consultation.

Les offres techniques et financières sont à déposer sur la Plateforme PLACE au plus tard le 07/09/2026 à 23H00 (Heure de Paris) .